

Police de l'eau : des acteurs et des usagers sensibilisés

Dossier de la rédaction de H2o
November 2017

En vue de gérer et de préserver ses ressources en eau, la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Centre a initié une rencontre, les 28 et 29 septembre 2017, pour informer et sensibiliser les acteurs et les usagers sur le rôle que chacun doit jouer dans la mise en œuvre effective de la police de l'eau dans la région du Centre. L'atelier a regroupé les agents de police judiciaire, de police municipale et les agents assermentés des différents services techniques notamment en charge de l'eau, de l'environnement, de la santé, des eaux et forêts. Selon la secrétaire générale de la région du Centre (SGR), Alizeta Dondass, représentant le gouverneur de la région du Centre, l'eau est une ressource qui est indispensable pour toute forme de vie, d'activités économiques et pour l'environnement. « Mais aujourd'hui, dans certaines parties du monde comme au Burkina Faso, durement confrontés aux effets du changement climatique, la mauvaise gestion et la pollution, cette ressource si importante tend à se raréfier en quantité et en qualité », a-t-elle noté. Alizeta Dondass a également affirmé que la problématique de sa gestion durable et de sa protection constitue aujourd'hui, un enjeu et un défi pour le pays des Hommes Intégrés. Les activités anthropiques constituent une grave menace pour cette ressource et des actions fortes méritent d'être prises dans le but de préserver durablement les ressources. Aussi situé dans la zone sahélo-saharienne et en tête du bassin hydrologique, le Burkina Faso n'est pas suffisamment doté de ressources en eau si bien qu'il est constamment confronté à une situation de déficit hydrique qui se traduit par une constante qui entrave la satisfaction conséquente de la demande croissante des usagers surtout dans le secteur agro-sylvo-pastoral.

Après la sensibilisation, la répression : la Police nationale de l'eau a été adoptée en 1998 pour poser les bases de la gestion de l'eau dont l'un des principes est "la protection des usagers et de la nature". Un certain nombre de textes de réglementation a été élaboré par rapport à la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau en 2001, dont en 2008, un décret d'application sur la Police de l'eau. Sur le terrain, la Police de l'eau, composée de personnels de la gendarmerie nationale, de la police nationale, des polices municipales et d'agents assermentés, associe des activités de sensibilisation et celles de répression.

Wamini Micheline Ouédraogo, Sidwaya (Ouagadougou) - Afrique